



Fédération Nationale des Syndicats de Transports CGT

Montreuil, le 21 avril 2020

Lettre ouverte au Ministère de l'Economie et des Finances et au Secrétaire d'Etat chargé des Transports pour l'avenir de la compagnie nationale Air France

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Secrétaire d'Etat chargé des Transports,

Le Transport Aérien traverse une crise d'une ampleur inégalée liée à la pandémie du COVID-19. C'est tout un secteur stratégique qui est menacé d'effondrement. C'est pourquoi, l'Etat s'est engagé à soutenir tout particulièrement la Compagnie Air France à court de liquidités pour maintenir son exploitation, au-delà du mois de Juin 2020.

L'Etat a évoqué une nationalisation. Bercy aurait proposé une injection de capital par création d'actions nouvelles pour fournir les liquidités nécessaires. Ce qui permet d'éviter le risque immédiat, et futur, de faillite de l'entreprise, au vu de la durée de crise prévisible, tout comme de son coût qui ne pourra être supporté par les actionnaires.

Le Directeur Général d'Air France s'est opposé à cette offre tout en diabolisant l'idée même de nationalisation, contraire à sa philosophie personnelle, et très probablement son contrat de travail. Sans porter préjudice à sa qualité de Directeur Général, notons qu'un enjeu d'une contribution de l'Etat Français à plus de 6 milliards d'€ (plusieurs fois le capital de l'entreprise Air France) interpelle.

Singulièrement, des fonds spéculatifs ont fait le pari de montée au capital du groupe à hauteur de plus de 12 %, indiquant des visées de détention dont vous conviendrez qu'elles interrogent au vu de la composition totale du capital et des enjeux de gouvernance posés au groupe.

La « souveraineté économique » tout comme la gestion du « bien commun », affichées par l'Etat pour un tel secteur stratégique doivent éviter la « privatisation des fins ». C'est notre position au vu des ressources publiques considérables que l'Etat va mobiliser, au service d'un objectif de sauvegarde de l'entreprise tout comme sa détention, avec une ambition de viabilité pour la sortie de crise.

C'est pourquoi, nous sollicitons une prise de position ferme et non discutable du rôle des pouvoirs publics, sous l'autorité de vos ministères, du Premier Ministre et du Président de la République, sur une option de montée au capital négocié qui intègre une vraie maîtrise publique et une vraie souveraineté nationale dans les décisions de préservation de nos secteurs stratégiques.